

*Journal du Souvenir*

● (1112)

Grâce aux sacrifices de milliers de jeunes Canadiens et Canadiennes qui sont allés jusqu'à donner leur vie pour leur souverain et pour leur pays, ce jour est devenu beaucoup plus sacré que ne peuvent l'illustrer nos célébrations.

La nation canadienne a été édiflée grâce aux sacrifices de ses fils et de ses filles sur terre, sur mer, dans le ciel, dans nos foyers, au champ et à l'usine. Leur dette envers cette brave génération d'hommes et de femmes, les Canadiens ne pourront jamais l'acquitter entièrement et convenablement.

Toutefois, après la Première Guerre mondiale, plusieurs gouvernements successifs ont adopté, au fil des ans, un ensemble de lois visant à indemniser un peu nos anciens combattants et leurs familles qui n'ont rien épargné et tant perdu pour que nous puissions vivre aujourd'hui dans un pays où la liberté est de plus en plus grande. On parle de la charte des anciens combattants pour désigner l'ensemble des mesures que le Parlement prend en faveur des anciens combattants. Nous sommes encore en train de modifier et de remplacer de vieilles lois et d'en adopter de nouvelles adaptées à notre époque.

Même si nous, de ce côté-ci de la Chambre, continuons à réclamer d'autres améliorations, nous voyons en la personne du ministre actuel des Affaires des anciens combattants un homme qui souffre encore des suites de la guerre, un homme qui travaille consciencieusement et fidèlement au bien-être des anciens combattants.

**Des voix:** Bravo!

**M. Knowles (Norfolk-Haldimand):** Nous savons également que sa marge de manœuvre est restreinte dans ce domaine et qu'il éprouve des difficultés à convaincre certains de ses collègues du cabinet que l'aide aux anciens combattants est le dernier domaine où devraient s'appliquer les restrictions budgétaires. A notre avis, les priorités du gouvernement sont tout à l'envers.

Par conséquent, à l'occasion du jour du Souvenir de 1978, nous redemandons avec instance au gouvernement d'accorder une indemnité quelconque aux veuves de tous les anciens combattants qui touchaient une pension d'invalidité, de supprimer certaines restrictions et de relever le plafond des allocations aux anciens combattants à un niveau compatible avec le coût de la vie actuel. Ce serait la plus belle couronne à déposer sur les tombes de nos anciens combattants.

En terminant, je demande à tous les Canadiens de renouveler, lorsqu'ils se recueilleront devant les cénotaphes du pays, le pacte qu'ils ont conclu avec les soldats morts au champ d'honneur et de porter bien haut le flambeau de la liberté qu'ils nous ont légué, un symbole qui est également l'emblème d'un Canada uni d'un océan à l'autre.

**Des voix:** Bravo!

**M. Arnold Peters (Timiskaming):** Monsieur l'Orateur, à l'instar du porte-parole de l'opposition officielle, j'aimerais féliciter le ministre qui, à l'occasion de ce 60<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, a fait venir à Ottawa une certaine d'anciens combattants de la première guerre mondiale; il y en a un qui vient d'Elk Lake, c'est-à-dire de ma circonscription, et qui est âgé de 108 ans.

**Des voix:** Bravo!

[M. Knowles (Norfolk-Haldimand).]

**M. Peters:** M. Lepage se souviendra, j'en suis sûr, d'une bonne partie des promesses qui ont été faites aux citoyens et il pourra dire dans quelle mesure nous, les députés, nous sommes parvenus à les respecter.

Il ne faut pas considérer le 11 novembre comme un jour de fête, monsieur l'Orateur. Nous devrions au contraire songer à nos jeunes qui se sont sacrifiés de 1914 à 1918, de 1939 à 1945 et aussi pendant la guerre de Corée. Aujourd'hui, des soldats et militaires canadiens luttent encore pour la paix dans bien des pays du monde. Nous devrions songer aux sacrifices qu'ils font pour nous et aux raisons pour lesquelles ils sont disposés à se sacrifier de la sorte.

Par trop souvent, la télévision nous présente la guerre sous une forme éclatante. Tous ces uniformes et l'intrigue des films tendent à idéaliser la guerre mais la réalité est tout autre. Pour ceux qui l'ont faite, la guerre a été une source de privations et d'épreuves; ceux qui en sont revenus ont fait d'énormes sacrifices et nombreux sont ceux qui ont fait le sacrifice suprême en donnant leur vie.

Cette année, nous commémorons le 60<sup>e</sup> anniversaire de la fin de cette guerre qui devait être la dernière de toutes. Il nous incombe à tous de signaler aux jeunes d'aujourd'hui, que ce sacrifice, ils l'ont fait pour que le Canada demeure un pays libre, qu'ils ont choisi de le faire, qu'ils l'ont fait librement. Ils l'ont fait sachant que, ce sacrifice, les générations montantes n'auraient pas à le faire. Il faut que nos jeunes le sachent car nos anciens combattants n'auront pas fait leur sacrifice en vain si nous parvenons à éviter la guerre à l'avenir, si les problèmes du monde se règlent d'une manière plus satisfaisante.

● (1117)

Je suis heureux que le ministre ait jugé bon de rendre hommage à une certaine de ces vétérans de la Première Guerre mondiale. Ils se font vieux et ne seront pas des nôtres encore bien longtemps. Je m'associe au député de l'opposition quand il dit que nous avons une obligation envers ceux qui sont revenus et je félicite le ministre de ce qu'il a fait pour eux dans le passé. A mesure que les vétérans de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée atteignent l'âge où ils ont besoin d'aide, les Canadiens se doivent de les aider. Ce n'est pas uniquement à eux que nous devons cette aide, que nous rendons témoignage; c'est aussi à l'idée qu'ils ont lutté dans trois guerres pour que notre pays reste libre et uni. A moins que nous ne respections nos engagements envers eux, nous ne saurons être assurés du succès de la démarche qu'ils ont volontairement et chèrement entreprise au nom de notre pays.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**M. Eudore Allard (Rimouski):** Monsieur le président, c'est un honneur pour moi de participer à cet instant de reconnaissance. Je désire à l'instar de l'honorable ministre et de mes collègues souligner l'apport humain et le sacrifice même que nous devons à ces hommes qui n'ont pas sacrifié leur courage même devant la mort. Il est heureux que nous dédions un jour à la reconnaissance de ceux qui sont morts, mais également à ceux qui restent et qui en portent les séquelles. Il y a parmi eux de nombreux handicapés qui sont un souvenir vivant du malheur de la guerre. Cette journée est une occasion spéciale pour nous qui avons connu ces guerres de répéter aux générations montantes que d'autres se sont sacrifiés pour leur avenir. Je suis fier de l'attention toute particulière que la Chambre a